



MISE à JOUR REGLEMENTAIRE D.P.E. V3 Diagnostic Performance Énergétique 2021

Public concerné :

- Diagnostiqueur Immobilier ou toutes personnes devant effectuer des Diagnostics de Performance Énergétique

Pré-requis :

- Personne possédant une expérience dans le domaine du Diagnostic de Performance Énergétique
- Maîtriser la langue française

Objectif de la formation :

- Acquérir le savoir réglementaire en application des modifications en vigueur au 1^{er} juillet 2021

Programme de la formation :

- Retour d'expérience par un tour de table
- Les enjeux réglementaires au 1^{er} juillet 2021 - DPE V3
- Les nouvelles règles applicables
- L'opposabilité, quel impact
- La nouvelle méthode de calcul
- Les nouvelles classes énergétiques DPE 2021
- Le nouveau modèle de rapport
- Les durées de validité du DPE

Pédagogie :

Matériel pédagogique : Support pédagogique numérique avec cours par vidéo-projection.

Intervenant : Guy LHOMME

Suivi et Evaluation : Test d'évaluation par un Q.C.M.